

rallient à leurs évêques, restent fidèles, et sur soixante-dix mille, quarante-six mille refusent de prêter le serment de la constitution civile du clergé ; la majorité de leurs paroissiens les approuve et les suit.

L'abbé de Jarente était mort dans le courant de l'année 1790, en laissant tous ses biens à la Charité de Lyon. Les biens de l'abbaye d'Ainay furent revendiqués par la nation, qui les fit vendre en 1793.

L. PAGANI.



Sceau d'Étienne de la Chana.

(D'après un dessin de M. Dissard)

FIN